

### RECOMMANDATION 3

**Le Comité recommande que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien collabore avec les organismes gouvernementaux compétents et les populations autochtones en vue de l'élaboration de cours et de programmes d'apprentissage visant à favoriser la promotion des produits de fourrure autochtones et le perfectionnement du stylisme dans ce secteur.**

Les représentants du Conseil canadien de la fourrure ont affirmé au Comité qu'en 1993, leur organisme avait pour la première fois eu recours à la publicité télévisée, produit des vidéos consacrés aux stylistes et à l'environnement et organisé une série de présentations de mode afin de promouvoir le slogan «*Fur, The Fabric of a Nation*» (la fourrure, le tissu d'une nation). Les membres de l'industrie de la fourrure tentent de convaincre le public que leur industrie est dynamique, respectueuse de l'environnement et joue un rôle de premier plan dans le secteur de la mode.

En outre, Darline Richardson, présidente du *Wild Fur Council of North America*, a précisé aux membres du Comité que son organisme avait conçu une étiquette promotionnelle portant un message semblable. M<sup>me</sup> Richardson a décrit le projet de la façon suivante :

Le Wild Fur Council a mis au point une étiquette «Northern Supreme» et une brochure qui sera fixée à tous les vêtements de fourrure de qualité supérieure. Cette étiquette a été conçue par Art Thompson, artiste autochtone de l'île de Vancouver. Elle représente le soleil et la lune et deux queues de castor entrelacées qui symbolisent le cycle éternel du renouveau et le lien qui existe entre tous les éléments de la nature. La brochure qui accompagne l'étiquette en explique la signification. On y appuie une tradition de qualité en expliquant aux clients que chaque vêtement est une création individuelle où se marient la beauté naturelle de la fourrure d'animaux sauvages authentiques d'Amérique du Nord et le talent et le soin des meilleurs artisans au monde. Cette brochure explique également pourquoi il est nécessaire que ceux qui font le commerce des fourrures d'animaux sauvages prennent une partie de ce que la nature offre chaque année, aidant ainsi à maintenir une faune stable et abondante. (40:4-5, 25-3-93)

Ces mesures sont très encourageantes et, à notre avis, auraient dû être appliquées depuis longtemps. Comme nous l'expliquerons plus loin, l'industrie de la fourrure d'animaux sauvages est une industrie renouvelable et inoffensive pour l'environnement. C'est là un aspect du commerce de la fourrure que l'on n'a pas traditionnellement fait ressortir, mais qui constitue un motif valable pour l'appuyer.